

Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif  
CSC-CA

Programme d'Urgence 2008

**Rapport de vérification**

*Centre National des Equipements*  
(CNE)

*Septembre 2008 à septembre 2010*

## Sommaire détaillé

I.- PORTEE DE LA VERIFICATION.....	180
I.1.-Fondements légaux de cette vérification.....	180
I.2.- Objectif et Résultat de la mission.....	180
I.3.- Méthodologie et Stratégie de la vérification.....	181
A- ANALYSE DES TRANSACTIONS DU COMPTE US #111057405.....	182
<i>Commentaire de la Commission du CSC-CA.....</i>	182
B- ANALYSE DES TRANSACTIONS DU COMPTE HTG # 111257418.....	183
<i>Commentaire de la Commission du CSC-CA.....</i>	183
C- ANALYSE DES TRANSACTIONS DU COMPTE HTG # 121251282.....	184
<i>Commentaire de la Commission du CSC-CA.....</i>	184
D- VERIFICATION DES EQUIPEMENTS PROVENANT DU MTPTC.....	185
<i>Commentaire de la Commission du CSC-CA.....</i>	185
CONCLUSION GENERALE.....	185
ANNEXE 1 : TABLEAU 1 A 4.....	186
ANNEXE 2 : DOCUMENT A CONSULTER.....	195

## **I.- Portée de la vérification**

Il s'agit de présenter l'orientation de la mission de la Commission de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif qui comprend : les fondements légaux, l'objectif et résultat et la méthodologie applicable dans cette vérification.

### **I.1.-Fondements légaux de cette vérification**

Notre Vérification a été effectuée en référence à l'arrêté du 10 septembre 2008 déclarant l'Etat d'Urgence, à la loi du 9 septembre 2008 sur l'Etat d'Urgence, à la loi du 30 septembre 1985 sur le Budget et la Comptabilité Publique, le décret du 16 février 2005 sur la préparation et l'exécution des lois de finances, l'arrêté du 16 février 2005 portant règlement général de la comptabilité publique, au décret du 4 novembre 1983 portant organisation et fonctionnement de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSC/CA), au décret du 23 novembre 2005 modifiant l'organisation et le fonctionnement de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif, l'article 76<sup>41</sup> deuxième paragraphe du décret du 29 septembre 2005 sur l'impôt et le revenu relatif à l'acompte de 2%, et la Résolution du Conseil des ministres en date du 20 septembre 2008 décidant de financer le programme d'Urgence à partir des fonds Péto-caribe.

### **I.2.- Objectif et Résultat de la mission**

Dans le cadre de cette mission, l'objectif est de s'assurer de la légalité, de la régularité, de la sincérité et de la conformité, par rapport aux référentiels légaux présentés ci-dessus, des transactions effectuées par le CNE à travers les fonds mis à sa disposition. Cet objectif permettra, entre autre, d'arriver à un degré de certitude raisonnable quant à la

---

<sup>41</sup> Un acompte de deux pour cent (2%) sera également appliqué à la source sur les montants effectivement versés sur tous contrats de prestations de services passés entre l'État, les entreprises publiques, les projets financés par l'État, les organismes autonomes, les entreprises commerciales, industrielles ou artisanales, les organisations non gouvernementales d'aide au développement, et les institutions religieuses avec des tiers. Le montant retenu sera versé à la Direction Générale des Impôts (DGI), entre le 1er et le 15 de chaque mois pour le mois précédent, sous peine des sanctions prévues par le présent décret.

pertinence des actions réalisées par chacune des entités retenues dans le cadre dudit programme.

Le résultat de l'audit doit permettre à la Cour des Comptes de se prononcer sur la responsabilité de tous les fonctionnaires ayant la qualité de comptable de deniers publics participant à la gestion financière du Programme d'urgence 2008 pour les fonds alloués au Centre National des Équipements durant la période allant de septembre 2008 à septembre 2010. Les responsables identifiés par la Commission de la CSC/CA sont :

1. *Jude Célestin, Directeur Général, Ordonnateur principal des dépenses;*
2. *Henry Robert SEIDE, Directeur administratif;*
3. *Yvon SOLAGES, Directeur Financier;*
4. *Nigeeze Praxieus PIERRE, Directrice financière Adjointe (Responsable de la Comptabilité).*

### **I.3.- Méthodologie et Stratégie de la vérification**

Pour atteindre les objectifs recherchés, nous avons procédé à un examen, aux moyens de méthodes de corroboration et de tests de conformité, des documents (comptables et administratifs) servant de justificatifs aux opérations relatives à ce fonds. Cet examen s'est fait à partir des étapes suivantes :

1. Analyse des rapports de rentrées et sorties de fonds au mois de septembre 2010;
2. Examen de l'établissement des conciliations Bancaires;
3. Et, analyse des pièces justificatives supportant les transactions.

Notre vérification prend en considération trois (3) types de comptes courants:

- a. Analyse des transactions du compte US #111057405;
- b. Analyse des transactions du compte HTG # 111257418 ;
- c. Analyse des transactions du compte HTG # 121251282 ;
- d. Vérification des équipements provenant du MTPTC.



## **A- Analyse des transactions du compte US #111057405**

Domicilié à la Banque de la République d'Haïti, la confirmation de l'ouverture du compte de fonctionnement en dollar américain numéroté 111057405 a été faite selon une correspondance du MEF datée du 23 janvier 2009 (*Voir en annexe 2, une copie de la lettre No DGB/DA/1113 # 00690*). Il devait recevoir les fonds du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) pour le fonctionnement du CNE dans le cadre du programme d'urgence 2008.

Les fonds provenant du MTPTC et du Trésor Public totalisent Quatorze Millions Sept Cent Cinquante Quatre Mille Sept Cent Quarante Quatre et  $\frac{83}{100}$  (14,754,744.83) USD pour la période de septembre 2008 à septembre 2010. De ce montant les dépenses réelles de nature divers du CNE sur ce compte s'élèvent à Deux Millions Sept Cent Soixante Dix Neuf Mille Quatre Cent Soixante Cinq et  $\frac{08}{100}$  (2,779,465.08) USD et des transferts de fonds après conversions en gourdes ont été effectués aux profits des comptes en gourdes numérotés 111257418 et 121251282 pour des montants respectifs de Trois Millions Quatre Cent Dix Huit Mille Deux Cent Quarante Quatre et  $\frac{28}{100}$  (3,418,244.28) et Sept Cent Cinquante Huit Mille Cinq Cent Dix et  $\frac{70}{100}$  (758,510.70) USD pour la même période. Il en ressort une balance finale de Sept Millions Sept Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille Cinq Cent Vingt Quatre et  $\frac{77}{100}$  (7,798,524.77) USD (*Voir en annexe 1, Tableau 1*).

### **Commentaire de la Commission du CSC-CA**

*La Commission de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif ne relève aucune irrégularité pour les dépenses réelles de 2,779,465.08 USD et dans les transferts de fonds entre comptes internes du CNE, effectuées par les responsables. Les dépenses sont accompagnées des pièces justificatives respectant les normes.*

## **B- Analyse des transactions du compte HTG # 111257418**

L'ouverture du compte de fonctionnement CNE en gourdes dans les livres de la BRH a été confirmée par la correspondance en date du 23 janvier 2009 (*Réf. : No DGB/DA/1113#00690*). Son alimentation devait être effectuée par des fonds du MTPTC pour des dépenses de fonctionnement du CNE en gourdes.

Pour la période allant de septembre 2008 à septembre 2010, le compte détenait des ressources d'une valeur de Cinq Cent Quatre Vingt Treize Millions Quatre Cent Trente Deux Mille Soixante Huit et  $\frac{10}{100}$  (593,432,068.10) Gdes provenant du MTPTC, du Trésor Public, du FAES, des virements entre comptes internes du CNE et des autres rentrées de fonds correspondant à des retours en chèques tirés sur des banques locales pour achats auprès des fournisseurs locaux. Les dépenses de la période totalisent Cinq Cent Quarante Huit Millions Huit Cent Dix Mille Neuf Cent Vingt et  $\frac{87}{100}$  (548,810,920.87) Gdes et des transferts de fonds au compte gourdes 121251282 pour un montant de Dix Neuf Millions Quatre Cent (19,000,400.00) Gdes. Et le solde final se chiffre à Vingt Cinq Millions Six Cent Vingt Mille Sept Cent Quarante Sept et  $\frac{23}{100}$  (25,620,747.23) Gdes (*Voir en annexe 1, Tableau 2*).

Signalons que le FAES avait alloué une valeur de Cinquante Deux Millions (52,000,000.00) Gdes pour des travaux à exécuter dans le département du Centre dans le cadre du volet « Appui aux Communes ». Les dépenses de ce fonds justifiées totalement sont incorporées au montant des dépenses précitées (548,810,920.87 Gdes). En annexe 1 au tableau 2A se trouve le résumé financier dudit fonds.

### **Commentaire de la Commission du CSC-CA**

*La Commission de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif ne relève aucune irrégularité pour les dépenses réelles de 548,810,920.87 Gdes et dans les transferts de fonds entre comptes internes du CNE, effectuées par les responsables. Toutes les dépenses sont accompagnées des justificatifs respectant les normes.*

### C- Analyse des transactions du compte HTG # 121251282

Le compte numéroté 121251282 inscrit dans les livres de la BRH, existait déjà au CNE. Il correspondait au compte de fonctionnement de cette institution. Son alimentation est assurée par des subventions du Trésor Public. Cependant, au moment où le CNE devait commencer à effectuer des travaux dans le cadre du programme d'urgence 2008, aucun compte approprié n'y était disponible. Donc, les premiers fonds provenant du MTPTC avaient été virés sur ledit compte jusqu'au mois de mars 2009.

Les ressources disponibles sur le compte pour la période de septembre 2008 à septembre 2010 étaient de Cent Soixante Sept Millions Sept Cent Quatre Vingt Quatre Mille Six Cent Quatre Vingt Trois et <sup>95</sup>/<sub>100</sub> (167,784,683.95) Gdes se répartissant comme suit :

Solde début (octobre 2008)	2,694,078.00
Fonds Post désastre	85,553,545.05
Subvention du Trésor public	17,943,875.09
Ministère des Sports <sup>42</sup>	11,780,057.86
Virements/Cpte htg #111257418	19,000,400.00
Virements/Cpte us # 111057405(758,510.70 US)	30,000,000.00
Aménagement /Dignité/Service Plus	456,664.00
Autres rentrées	356,063.95
<b>Total</b>	<b>167,784,683.95</b>

*Extrait du Tableau 3, Annexe 1*

Les dépenses pour la même période totalisent Cent Trente Neuf Millions Neuf Cent Vingt Six Mille Cent Trente et Un et <sup>90</sup>/<sub>100</sub> (139,926,131.90) Gdes. Le solde final s'établit à Vingt Sept Millions Huit Cent Cinquante Huit Mille Cinq Cent Cinquante Deux et <sup>5</sup>/<sub>100</sub> (27,858,552.05) Gdes (*Voir en annexe 1, Tableau 3*).

#### Commentaire de la Commission du CSC-CA

*La Commission de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif ne relève aucune irrégularité pour les dépenses réelles de 139,926,131.90 Gdes effectuées par les responsables sur ce compte. Car, les dépenses sont appuyées par des justificatifs respectant les normes légales.*

<sup>42</sup> Fonds reçus du Ministère des Sports pour la construction des plates-formes devant recevoir les bâtiments modulaires préfabriqués acquis par l'Etat Haïtien et installés au Ranch de la Croix des Bouquets.



## **D- Vérification des équipements provenant du MTPTC.**

La Commission de la Cour a mis l'accent dans son travail sur l'aspect de la vérification des équipements acquis par le MTPTC pour le compte du CNE. Selon le rapport d'inventaire soumis à notre appréciation par la Direction Technique du CNE, un lot de 340 équipements se trouve au CNE après leurs acquisitions par le MTPTC (*Voir en annexe 1, tableau 4*).

### **Commentaire de la Commission du CSC-CA**

*La Commission de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif ne relève aucune irrégularité majeure dans la gestion de ces équipements par les responsables du CNE. Ils sont conformes à la liste provenant du MTPTC corroborée avec celle du CNE.*

## **Conclusion générale**

A notre avis, les rapports des dépenses préparés par les responsables du CNE et soumis à l'appréciation de la Commission de la Cour ne renferment aucune faute de gestion majeure qui pourrait engager la responsabilité pécuniaire ou disciplinaire desdits responsables tant pour les dépenses en gourdes totalisant 688,737,052.77 Gdes et que pour celles en dollars s'élevant à 2,779,465.08 USD. Les dépenses sont complètement justifiées dans l'ensemble des rapports. Il en est de même des équipements du CNE provenant du MTPTC ne comportant aucune lacune.



**Tableau 1**  
**Centre National des Equipements(CNE)**  
**Compte de Fonctionnement # 111057405**  
**Octobre 2008 à Septembre 2010**  
(En dollars américains)

**Ressources**

Virement/MPTC/Cpte us 111057395 (Fonctionnement CNE)	2,240,941.21
Virement/MTPC/Cpte us 111057182(Equipements)	1,972,561.65
Virement du Trésor/Cpte 111004153	10,540,983.65 <sup>43</sup>
Autres rentrées	<u>258.32</u>
Total	14,754,744.83

**Emplois**

200	frais de télécommunications	2,964.88
2500	entretien de mobilier et matériel de bureau	923.20
260	commissions et frais	300.00
300	fournitures et Petit matériel de bureau	16,039.77
304	fournitures de pièces et acc. /transport	1,616,285.85
305	fournitures de pièces et accessoires d'outillage tech.	46,411.54
306	matériaux de construction	395,632.04
313	combustibles	1,422.00
400	mobilier et matériel de bureau	65,067.97
211	Impressions, reproductions, reliure	11,855.00
251	entretien de matériel de bureau.	37,354.84
308	fourniture de documentation professionnelle	2,052.00
312	carburants et lubrifiants	210,451.54
406	matériel et outillage tech. et mec.	40,987.06
730	allocation d'assistance sociale et de secours	2,827.67
739	Allocations diverses et exceptionnelles	1,831.70
401	Matériel mécanographique, informatique et télématique	52,642.83
291	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1,100.00
307	Fournitures de produits d'entretien, outils et instruments ménagers et de nettoyage	392.25
403	Mobilier et matériel sanitaire	2,330.00
290	Prestations de services par des tiers	38,391.21
222	Déplacements de personnes. Frais de séjour à l'extérieur	9,100.00
250	Entretien de mobilier, matériel et outillage	2,613.00
256	Entretien de bâtiments	1,423.76
310	Fertilisants, engrais, plants et semences	290.52
405	Mobilier et matériel électroménager	1,190.00
749	Autres indemnités	22,130.00
709	Subventions d'exploitation à d'autres bénéficiaires	4,600.00
330	Habillement, chaussures et accessoires de travail	23,829.80

<sup>43</sup> Ce montant ne rentre pas dans le programme d'urgence ces fonds vont servir au projet KANS-Canperrin

390	Autres biens de consommation et petit matériel	715.00	
419	Autre matériel de transport	10,000.00	
2011	Autres frais de transport de correspondance	3,309.65	
407	Matériel d'incendie, de police et de défense	12,350.00	
409	Autre mobilier, matériel et outillage	140,650.00	
	Total des dépenses réelles	2,779,465.08	
	Transfert/Cpte htg 111257418	3,418,244.28	
	Transfert/Cpte htg 121251282(30,000,000.00 Gdes)	758,510.70	
	Total des emplois		(6,956,220.06)
	<b>Solde en septembre 2010</b>		<b><u>7,798,524.77</u></b>

Source : Rapport des rentrées et sorties de fonds, Service de la Comptabilité/CNE

**Tableau 2**  
**Centre National des Equipements(CNE)**  
**Compte 111257418**  
**Fonctionnement CNE**  
**Octobre 2008 à Septembre 2010**  
**(En gourdes)**

**Ressources**

Virements/Cpte us #111057405/ (3,418,244.28 us)	139,136,891.02
Virements/Cpte htg #121251282	11,600,000.00
Virements/MTPTC/Cpte us #111057395/ (6,077,590.59 us)	296,797,546.12
Virements/MTPTC/Cpte htg #121208019	40,000,000.00
Virements/Trésor public	50,000,000.00
Virements/FAES	52,000,000.00
Autres rentrées <sup>44</sup>	<u>3,897,630.96</u>
Total des ressources	593,432,068.10

**Emplois**

116. Personnels Journaliers	33,071,461.37
117. Rémunérations Prinp/Pers.Stag.	6,332,872.04
119. Rémunérations Principales	54,184,698.64
129. Indemnités de fonction - Autres	1,887,100.00
129-2. Indemnité pour Responsabilité pécuniaire	211,740.00
139. Rémunérations pr en Hres Suppl.	1,156,394.11
1444. Prime de risques	5,149,575.00
149. Indemnités & primes diverses	3,070,756.15
149-1. Indemnité pour travaux de nuit	1,433,666.95
169. Boni Personnel	5,932,023.60
179. Protection sociale	1,747,968.39
200. Frais de Télécommunication	1,948,424.75
202. Fourniture d'eau	97,627.41
210. Publicité, Promotion, Propagande	30,000.00
211. Impression, Reproduction, Reliure	586,518.00
220. Transports de personnes	75,634.00
221. Frais de séjour a l'intérieur	152,722,753.04
222. Frais de séjour à l'extérieur	1,079,406.20
223. Transports de biens. Frets, transports et déménagements	467,500.00
230. Versements à des organismes de formation à l'intérieur du pays	142,800.00
232. Frais de colloques et de séminaires	12,500.00
249. Locations diverses	404,500.00
2500. Entr de Mobilier et Mat de bur	827,723.89
251. Entr de Matériel de Transport	6,446,941.68
256. Entretien de bâtiments	4,902.56
260. Commissions et Frais	83,425.00
290. Prestat de serv par des tiers	3,269,750.67
291. Rémunération d'inter et Honor	793,638.16

<sup>44</sup> Retour sur achats de biens/chèques banques locales



292. Charges Diverses	23,150.67	
299. Dépenses de Ser. Sur petite C.	1,566,686.36	
300. Fourn et Petit Mat de Bureau	786,927.60	
302. Fourniture et Petit Matériel S.	198,474.40	
303. Fournitures et outils médicaux	262,423.00	
304. Fourn. de pièces et acc/Trans	10,467,394.84	
305. Fourn. De pièces et acc d'out. T	2,240,472.16	
306. Matériaux de Construction	12,884,161.34	
307. Produit d'entretien	347,246.47	
308. Fournitures de documentation professionnelle	42,070.00	
309. Autres F. et Petit Matériel	707,340.86	
312. Carburant et Lubrifiant	221,329,160.73	
313. Combustibles	290,312.00	
320. Alimentation de Personnes	2,115,030.38	
329. Autres produits de subsistance	5,017.00	
330. Habillement de Personne	326,360.00	
399. Dépenses de biens de Cons.	1,936,907.67	
400. Mobilier et Matériel de bureau	359,167.60	
401. Matériel Mécanographique, inf.	269,047.10	
403. Mobilier et Matériel Sanitaire	182,150.06	
405. Mobilier et matériel électroménager	29,430.75	
406. Matériel et Outil. Tech et Méc	1,084,163.60	
408. Matériel de télécommunications	94,595.00	
409. Autre mobilier, matériel et outillage	6,000.00	
712. Subventions en capital aux organismes autonomes à caractère administratif, culturel ou scientifique	85,000.00	
739. Allocations diverses et exceptionnelles	157,500.00	
749. Autres Indemnisations	1,288,900.00	
909. Autres dépenses ordinaires non ventilées par nature	6,553,529.67	
Total des dépenses réelles	548,810,920.87	
Transfert/Cpte 121251282	19,000,400.00	
Total des emplois		(567,811,320.87)
<b>Solde en sept 2010</b>		<b><u>25,620,747.23</u></b>

Source : Rapport des rentrées et sorties de fonds, Service de la Comptabilité/CNE

**Tableau 2A**  
**Centre National d'Equipement(CNE)**  
**Projet Plateau Central : 52,000,000.00 gdes/FAES/Appui aux Communes**  
**Compte 111257418**  
**Fonctionnement CNE**  
**Rentrées et sorties de fonds**  
**(En gourdes)**  
**Juillet 2009 à 30 septembre 2010**

Alinéa	Description	Belladere	Hinche	Laschobas	Maissade	Sarazin	Thomassique	Trianon	Thomonde	Cerca-cavajal	Total
116	Personnel journalier	524,447.00	75,460.00	4,900.00	550,374.00	68,840.00	133,990.00	501,064.00	42,500.00	928,844.00	2,830,419.00
200	Frais de télécommunication				33,593.20						33,593.20
220	Transport de personne	5,834.00			2,500.00					5,834.00	14,168.00
221	Déplacement de personne	3,830,550.00	1,288,741.00	995,310.00	2,589,158.82	503,496.50	564,750.00	2,282,518.00	865,390.00	3,420,004.64	16,339,918.96
251	Entretien et matériel de transport	18,385.81			143,979.83					19,743.91	182,109.55
299	Dépenses de service/Petite caisse				32,575.00						32,575.00
	Fourniture de pièce et accessoires										
304	pour matériel de transport	7,452,597.30	324,140.24	1,106,955.60	2,395,580.41	39,900.00	62,363.90	1,440,000.00	931,955.52	4,161,302.58	17,914,795.55
305	Fourniture de pièce et accessoires pour outil									3,240.00	3,240.00
306	Fourniture et matériel de construction							600,000.00		38,880.00	638,880.00
312	Carburant et lubrifiant	6,139,292.60	1,589,900.00		5,635,510.87			3,977,743.98		3,127,097.00	20,469,544.45
313	Acquisition/Combustible									8,368.00	8,368.00
403	Mobilier et matériel sanitaire									44,329.83	44,329.83
749	Autre indemnisation									1,500.00	1,500.00
2500	Mobilier et matériel de bureau									11,394.94	11,394.94
	Total/Sortie de fonds	17,971,106.71	3,278,241.24	2,107,165.60	11,383,272.13	612,236.50	761,103.90	8,801,325.98	1,839,845.52	11,770,538.90	(58,524,836.48)
	Balance										(6,524,836.48)

Source : Service de la Comptabilité du CNE

**Tableau 3**  
**Centre National des Equipements(CNE)**  
**Compte 121251282**  
**Restructuration CNE**  
**Octobre 2008 à Septembre 2010**  
**(En gourdes)**

**Ressources**

Solde début (octobre 2008)	2,694,078.00
Fonds Post désastre	85,553,545.05
Subvention du Trésor public	17,943,875.09
Ministère des Sports	11,780,057.86
Virements/Cpte htg #111257418	19,000,400.00
Virements/Cpte us # 111057405(758,510.70 US)	30,000,000.00
Aménagement /Dignité/Service Plus	456,664.00
Autres rentrées	<u>356,063.95</u>
<b>Total</b>	<b>167,784,683.95</b>

**Emplois**

116. Personnels journaliers	991,947.50*
117. Personnels stagiaires	860,060.47
119. Autres personnels	4,785,252.90
129. Indemnités de fonction/ Autres personnels	354,600.00
139. Rémunérations pour travaux supplémentaires	120,852.33
149. Indemnités et primes diverses	555,983.50
169. Boni. Autres personnels	,414,321.20
179. Protection sociale.	880,826.93
200. Frais de télécommunications	144,880.00
202. Fourniture d'eau	2,625.00
210. Publicité, promotion, propagande et relations publiques	210,380.16
211. Impression, reproduction, reliure	69,300.00
219. Autres dépenses de publicité et promotion	3,000.00
220. Transports de personnes	32,926.00
221. Déplacements de personnes. Frais de séjour à l'intérieur	6,487,722.87
222. Déplacements de personnes. Frais de séjour à l'extérieur	73,350.00
230. Versements à des organismes de formation à l'intérieur du pays	8,500.00
239. Autres frais divers liés à la formation	19,500.00
249. Locations diverses	100,000.00
251. Entretien de matériel de transport	656,140.87
256. Entretien de bâtiments	27,700.00
260. Commissions et frais	58,700.00
279. Autres frais de réceptions et manifestations	107,500.00
290. Prestations de services par des tiers	70,600.00
291. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4,450.00
299. Dépenses de service sur petite caisse à ventiler	127,154.50
300. Fournitures et petit matériel de bureau	299,789.95
302. Fournitures et petit matériel sanitaire	9,327.50
304. Fournitures de pièces et accessoires pour matériel de	,182,752.82



transport		
305. Fournitures de pièces et accessoires d'outillage technique, électrique, mécanique et informatique	242,966.23	
306. Fournitures et matériaux de construction	382,974.25	
307. Fournitures de produits d'entretien, outils et instruments ménagers et de nettoyage	39,056.00	
308. Fournitures de documentation professionnelle	24,300.00	
309. Autres fournitures et petit matériel	48,866.50	
312. Carburants et lubrifiants	2,847,975.81	
313. Combustibles	25,836.00	
320. Alimentation des personnes	211,526.40	
399. Dépenses de biens de consommation et petit matériel sur petite caisse à ventiler	782,999.89	
400. Mobilier et matériel de bureau	173,496.50	
401. Matériel mécanographique, informatique et télématique	203,750.00	
403. Mobilier et matériel sanitaire	69,684.32	
405. Mobilier et matériel électroménager	20,150.00	
408. Matériel de télécommunications	14,300.00	
739. Allocations diverses et exceptionnelles	105,300.00	
749. Autres indemnités	9,940.00	
1495. Prime d'efficacité et d'efficience	4,500.00	
2500. Mobilier et matériel de bureau	58,365.50	
Total des dépenses		(139,926,131.90)
<b>Solde en septembre 2010</b>		<b><u>27,858,552.05</u></b>

Source : Rapport des rentrées et sorties de fonds, Service de la Comptabilité/CNE

**Tableau 4**  
**Liste des équipements provenant du MTPTC au profit du CNE**

TYPE	QUANTITE	LIEU
Excavatrice case CX 290B	2	CNE
Wheel Loader case 921E	2	CNE
Camion à Benne Basculante 18 m <sup>3</sup>	27	CNE
Wheel Loader WA 320-6	4	CNE
Bulldozer D65EX-15EO	10	CNE
Bulldozer D85EX-15EO	5	CNE
Excavatrice PC220LC-8	10	CNE
Excavatrice PC200LC-8	10	CNE
Camion à Benne Basculante 12 m <sup>3</sup>	71	CNE
Light Tower Model RL 4000	15	CNE
Tractor Caterpillar Model DR11	4	CNE
New Wheel Loader Caterpillar Model 966H	16	CNE
Motor Graders Caterpillar Model 140H	5	CNE
Vibratory s Compactor Caterpillar Model CS76XT	26	CNE
Extension 20 Pieds	4	CNE
Low Boy de 100 Tonnes	1	CNE
Niveleuse	10	CNE
Asphalt Paver Caterpillar	1	CNE
Camion à eau 15000 litres	18	CNE
Camion à eau 16000 litres	10	CNE
Bouteur	4	CNE
Marteau Piqueur	4	CNE
Camion de 16 à 18 m <sup>3</sup>	81	CNE
<b>Total</b>	<b>340</b>	

**Source** : Rapport d'inventaire des matériels du CNE entre sept. 2008 et février 2011, Cellule technique, mars 2011

# Annexe 2

## Annexe 2 : Document à consulter

- 1). Copie de la correspondance du 23 janvier 2009





RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

No. ....DGB/DA/1113-<sup>Fr</sup> 00690

Port-au-Prince, le...JAN 23 2009...

Monsieur Jacques GABRIEL  
Ministre des Travaux Publics, Transports  
Et de Communications (MTPTC)  
En ses bureaux.-

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre du Programme post désastre septembre 2008, je vous informe qu'il a été demandé à la Banque de la République d'Haïti (BRH) d'ouvrir en faveur du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) et du Centre National des Equipements (CNE) les comptes suivants :

<u>NUMERO</u>	<u>INTITULE</u>
111057395	Programme d'urgence post désastre septembre 2008/Fonctionnement CNE-US dollars
111057405	Fonctionnement CNE -US dollars.
111257418	Fonctionnement CNE - Gourdes

*121231282. Compte déjà existant*

Je saisis l'occasion pour vous renouveler, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Daniel DORSAINVIL  
Ministre

REC'D - JAN 23 2009